

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 juin 2015

L'an deux mil quinze et seize juin à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame CHEVALLIER Martine – Maire

PRESENTS : Mesdames et Messieurs CHEVALLIER Martine –SAMSON Jean Jacques-PERRIN Sabrina – DE SAINT GERMAIN Thibault — DUCRET Christophe – DUROUX Nadine - GILES Kristina – GROSS Stéphanie - Isabelle ESTIGNARD – RIVOIRE Yves – CHALENDARD Alain - GEOFFROY Robert –CUVILLIER Christophe

ABSENTS : Mrs PRUDENT François – DUCRET Christophe

EXCUSE : Mr AZZI Gérald

Affectés au CM : 15

En exercice : 15

Présents : 12

Convocation du 21 mai 2015

Affichage le 18 juin 2015

***L'ordre était le suivant : Lotissement intergénérationnel
Questions diverses***

En présence de Messieurs Le Sous Préfet de Louhans (Mr Georges Bos) et Arnaud Gudefin de l'organisme Ain Habitat

Lotissement Intergénérationnel :

Mme Le Maire remercie vivement la présence de Mr le Sous Préfet de l'arrondissement de Louhans Bos et Mr Gudefin de Ain Habitat, présente le déroulement du projet envisagé par le précédent conseil lors de l'élaboration de la carte communale et évoque la prise de garantie d'emprunt obligatoire.

Expose l'entretien avec le percepteur, Mr Poucheret concernant la garantie d'emprunt.

Mr Le sous préfet prend la parole, évoque un projet prometteur pour la commune (situation géographique, projets d'installation d'entreprises sur la zone, étude du projet micro crèche et RAM par la communauté de communes, maîtrise et maintien des effectifs de l'école) et rassure sur le contexte de la garantie d'emprunt.

L'entretien se poursuit avec Mr Gudefin. Ce dernier répond à diverses interrogations émises par Mr le sous préfet et le conseil municipal.

Après le départ des intervenants, la totalité du projet y compris la prise de garantie d'emprunt est adopté positivement à l'unanimité par le conseil municipal.

La demande de permis de construire par Ain Habitat pourrait être déposée courant juillet 2015 ; Le lotissement intergénérationnel sera constitué de 12 logements (5 de Type 2 – 2 de type 3 – 5 de type 4)

Le début des travaux est envisagé début 2016

Egalement adopté à l'unanimité la vente des grumes à la scierie Cheveaux et l'affouage à l'entreprise Tissot (parcelle hors ONF et programmation des bois)

Le dessouchage de la parcelle suivra

Monsieur le sous préfet expose différents projets sur la commune dont la zone. Une prochaine réunion à l'initiative de Mr le sous préfet aura lieu à la mairie de Beaurepaire. Sont conviés la Région, Bresse Initiative, CCB71.

QUESTIONS DIVERSES

Plan Communal de Sauvegarde :

Est remis à l'ensemble des conseillers présents pour information. Une réactualisation annuelle est envisagée

Rallye pédestre :

Un compte rendu positif est établi. Une réflexion est engagée pour une seconde édition

Voirie

Le rapport voirie CCB71 (travaux effectués) est évoqué. Décide de l'installation d'un panneau voie sans issue (début du champ gaty)

Mme Le Maire propose d'engager les travaux du chemin du bois de l'Alice (conduite à remplacer, fossés et empiérement) + partie à remblayer vers église (côté cure) + demande est faite d'établir un point précis des travaux à envisager dont devis en attente

Est évoqué également une éventualité de rétrocession en partie de chemin.

Défibrillateur :

Le conseil adopte le devis du prestataire louhannais. L'installation sera suivie d'une formation auprès des présidents d'associations, conseil municipal, employés et toutes personnes le désirant

Négociation d'emprunts :

Informe que les emprunts ont été renégociés auprès des banques. Une baisse des taux est constatée.

Informe débloquent le prêt relais (1 %) pour les travaux école et vestiaires. (Prêt relais contracté en attente du remboursement FCTVA et subventions attendues)

Garages gendarmerie :

Aucune décision prise actuellement pour la future location auprès des gendarmes. En attente du dossier Opac

Compte Rendu :

Sivom : Evoque un nouveau président

Installation camions :

Demande est faite pour l'installation d'un camion « couture » en journée : acceptée à l'unanimité

Demande est faite pour l'installation d'un camion en soirée « poulet rôti à la portugaise » : acceptée à l'unanimité. Précision est évoquée pour le jour (pas le mardi, vendredi et samedi)

Location logement ex cure :

Le logement est disponible à la location.

Un plan de l'habitation est remis pour une étude de gîte de groupes

Bâtiment ex pompiers (face mairie) :

Décide de le conserver pour rangement avec rénovation extérieure (façades et porte route).
Pourrait être rénové en 2016

Lagunes :

Accepte le devis du département pour le travail obligatoire (bilan 24 h)

C15 :

Evoque la demande de l'achat du C15. Acceptée si contrôle technique accordé.

Agence Postale Communale :

Le devis sécurité est accepté. La Poste participe de moitié

L'agence postale sera opérationnelle en mairie à partir du jeudi 18 juin aux horaires inchangés de la mairie. Pour rappel : Lundi : 14 h à 16 h * Mardi – Jeudi – Vendredi – Samedi : 9 h à 12 h

Electrification :

Evoque le plan Sydesl. L'enfouissement réseaux est prévu par le Sydesl à hauteur du lotissement rue des chênes. La programmation (2006) du plan sera en totalité terminée sur la commune.

Subvention au panier bressan :

Le conseil refuse

Broyeur :

Acte pour l'achat d'un broyeur

Parcours santé :

Il est demandé de définir l'endroit de l'installation du panneau obligatoire

Maison ex poste :

Evoque la demande de location : acceptée à l'unanimité

Radars pédagogiques :

Sont installés. Des anomalies sont relevées.

Fin de la séance : 22 h 50